



LE CACARDEUR



Bulletin



municipal



Le 26 janvier 2018



LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

Prochaine réunion du conseil : 12 février 2018, à 19 h 30

Numéros de téléphone à retenir :

Bureau municipal :

567-2203

Pompiers, ambulance,
police : 911

Centre des loisirs :

567-2177

Site Internet :

<http://www.pointe-aux-outardes.ca>

Bibliothèque municipale
(Lundi soir) : 567-9529

Régie de gestion des
matières résiduelles de
Manicouagan :

589-4557

Site d'enfouissement :

567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :

567-1202

CLSC : 567-2274

Fourrière municipale :

589-1597

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi

7 h 45 h à 12 h

13 h à 16 h 30

Vendredi

8 h à 12 h

MOT DU MAIRE



Bonjour à toutes et à tous !

Une nouvelle année est commencée et je constate qu'elle sera fort probablement toute aussi chargée que l'année 2017.

Voici les dossiers qui ont été traités lors de la dernière séance du conseil :

Stabilisation des berges : Depuis décembre dernier, des travaux de stabilisation des berges sont réalisés par la compagnie Jean Fournier inc. afin de sécuriser une partie de la rue Labrie Ouest. Ils se continueront jusqu'au printemps et devraient être finalisés au début de l'été.

Regroupement des offices municipaux d'habitation : Nous sommes présentement en processus de regroupement des offices municipaux situés sur le territoire de la MRC de Manicouagan. M. Raynald Foster a été mandaté pour siéger sur ledit comité de Transition et de concertation.

Comité ZIP : La Municipalité a donné son appui au comité ZIP qui est en voie de développer un projet

d'Accompagnement des communautés riveraines pour faire face au processus des changements climatiques. Ce projet propose des actions différentes et concrètes afin d'aider les citoyens démunis face à l'érosion côtière.

Résidence incendiée du 195, chemin Principal : Plusieurs s'interrogent à savoir ce qu'il arrive avec cette propriété. La Municipalité a entrepris les procédures afin d'en faire l'acquisition et aussitôt que celles-ci seront terminées, on procèdera à sa démolition.

Projet de mise en valeur du patrimoine préhistorique et historique de Pointe-aux-Outardes : Différentes découvertes historiques ont eu lieu à l'été dernier dans le secteur du Parc Nature. C'est pourquoi, la Municipalité a appuyé le Parc Nature dans son projet de mettre en valeur le patrimoine préhistorique et historique de Pointe-aux-Outardes auprès du ministère de la Culture et des communications.

Activités municipales : Le Super Bowl s'en vient. Venez voir ce match sur grand écran au Centre des loisirs le 4 février prochain.

En partenariat avec la MADA, la FADOQ et la Municipalité, un déjeuner sera organisé lors de la Semaine de relâche le dimanche 4 mars au Centre des loisirs et, par le fait même, venez participer aux différentes activités proposées. Bienvenue et au plaisir de vous saluer !

Votre maire,

Serge Deschênes

SERVICE DES LOISIRS

Bonjour tout le monde !

Déjà le mois de février ! Et nous avons un mois occupé qui s'en vient. Des activités pour tout le monde qui seront pour tous les goûts et pour tous les âges.

Tout d'abord, nous aurons le **Zumba-kids**, 2 fois ce mois-ci. Puisque nous avons dû annuler l'activité du 20 janvier à cause de la température, nous avons décidé de la déplacer le samedi **3 février**. Le deuxième cours sera quant à lui, le samedi **17 février**. Notez que les cours sont toujours donnés par la merveilleuse Annie Lebel, de 10 h à 11 h, et que le prix pour participer à cette activité est un gros 2 \$.

Qui dit février, dit aussi **Super Bowl** ! Eh oui, pour une 4^e année d'affilée, le Super Bowl sera projeté sur grand écran au Centre des loisirs. Au profit de la troupe Art'Scène, cette activité se veut consensuelle et festive. Le match est présenté le **4 février**, dès 18 h 30. Les portes seront ouvertes dès 17 h. Comme toujours, il y aura de la bouffe (Pizza, nachos et ailes de poulet) pour tous avec la même équipe menée par la toujours souriante Mélissa Maltais. On vous attend ! Les billets sont en vente au Centre des Loisirs et à la municipalité. Pour réservation, veuillez téléphoner au 418-567-2177 et/ou par courriel au hcarl.g@pointe-aux-outardes.ca. Go Eagles !

Nous sommes à vouloir partir une activité de hockey bottine/hockey balle dans la municipalité. La soirée ou la journée n'a pas encore été statuée mais elle pourra l'être avec l'apport des gens intéressés. Il s'agit d'une activité pour les 10 ans et plus, mixte et sans compétition. Pour info ou inscription, veuillez écrire au hcarl.g@pointe-aux-outardes.ca ou téléphoner au 418-567-2177 durant les heures d'ouverture du centre des loisirs en semaine. M. Robby Bouchard prend aussi les inscriptions !

Lundi le **12 février**, de 9 h à midi, c'est notre rencontre mensuelle **d'Espace-Famille**, plein de façons de développer la psychomotricité des enfants préscolaires. Venez vous amuser avec nous. En plus de notre petite glissade, nous avons maintenant des tunnels pour nous amuser ! Vos petits amours vont adorer !

Il y aura aussi le dimanche **18 février**, le fameux déjeuner de la **FADOQ**, de 8 h 30 à 11 h 30, au Centre des Loisirs. Le coût est de 6 \$ pour les plus de 12 ans, 3 \$ pour les 6 à 12 ans et gratuit pour les moins de 6 ans. Venez déjeuner avec nous, on vous attend !

Durant la semaine de relâche, se tiendra une activité sur **l'Initiation à la carte et boussole ainsi que les principes d'un GPS**. Cette activité ne prendra que 10 personnes par groupe et sera donnée par Mme Mélissa Maltais. Si nous voyons qu'il y a beaucoup d'inscriptions, il y aura la possibilité d'ajouter un groupe à un autre moment dans la semaine. L'activité se tiendra le mercredi **7 mars** à partir de 9 h. Pour vous inscrire, veuillez envoyer vos noms par courriel au hcarl.g@pointe-aux-outardes.ca ou appeler au 418-567-2177 avant le 22 février. Les thèmes qui seront abordés sont entre autres :

Les différents types de cartes

Lecture d'une carte

Latitude/longitude

Coordonnées SCOPQ/UTM

Utilisation boussole avec la carte topographique

Principe d'un GPS

Pratique en forêt



Attendu depuis un temps par plusieurs enfants, le **17 février**, dès 13 h, se tiendra le **1^{er} tournoi de Beyblade** au Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes. Tout le monde possédant des toupies sont invités

à venir jouer avec nous. Il y aura plusieurs tables dans la salle qui permettra à tous de jouer constamment pendant 3 h. Si vous avez des arènes, veuillez les emporter. De cette manière, plusieurs plateaux seront disponibles afin de pouvoir jouer en tout temps. Pour ₄

la portion tournoi, les règlements ainsi que la manière de procéder seront dictés lors de l'activité. Nous ajusterons le tournoi selon le nombre de participants.

Également, le **22 février** à 10 h, nous aurons la chance d'accueillir Mme Audrey Caron, psychoéducatrice. Elle viendra donner un **atelier sur l'Initiation aux langages des signes avec les bébés**. Elle donnera un atelier de 2 heures qui est surtout adressé aux parents d'enfants en bas d'un an, aux femmes enceintes et aux grands-parents. Cette formation est gratuite.

Et finalement, **la Troupe Art'Scène de Pointe-aux-Outardes** tient à remercier la Caisse populaire Desjardins de Hauterive pour son apport financier de 3 500 \$ dans le cadre du programme FADM (Fonds d'aide au développement du milieu) qui a permis d'acquérir des instruments de musique pour la formation et l'agrandissement de la scène au Centre des loisirs et de la culture de Pointe-aux-Outardes.

La Troupe Art'Scène a également investi 800 \$ ainsi que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes 700 \$ afin de combler le coût total du projet de 5 000 \$.

La Troupe Art'Scène produit, depuis 2006, un spectacle annuel offert lors de deux représentations en avril à Pointe-aux-Outardes. Les inscriptions annuelles en septembre sont ouvertes aux citoyens de la municipalité et permettent à quelque trente personnes de se réaliser sur la scène, en tant que musiciens, chanteurs, danseurs, décorateur, costumier, metteur en scène, sonorisateur, éclairagiste et autres afin de participer au montage du spectacle. La troupe est intergénérationnelle dont 50 % sont des jeunes de 5 à 17 ans et se qualifie de semi-amateur.

Merci encore à la Caisse populaire Desjardins de Hauterive pour son implication sociale qui favorise l'épanouissement de nos citoyens en région.



M. Julien Normand, président de la Troupe Art'Scène, reçoit fièrement le chèque des mains des représentants de la Caisse populaire Desjardins de Haute-riVe, MM Jacques Biron, président du C.A., et Martin Beaulieu, directeur général.

Herman-Carl Gravel
Superviseur des loisirs et culture

TAXES MUNICIPALES

INFOS : LES COMPTES DE TAXES SERONT EXPÉDIÉS AUX ALENTOURS DU 16 FÉVRIER PROCHAIN.

NOTE : Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez la possibilité de payer par chèque, en argent, par la Caisse populaire Desjardins ou par le biais d'Internet.

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE

VOUS AVEZ CHANGÉ DE NUMÉRO ?

VOUS AVEZ EMMÉNAGÉ DANS LA MUNICIPALITÉ ?

La Municipalité possède, depuis déjà quelques années, un système automatisé d'appels. Vous recevez de temps à autre des messages qui sont d'intérêt public, soit pour le drainage, la vidange des fosses septiques ou autres. Ce système sert également à vous rejoindre si un problème majeur surviendrait dans la municipalité.

Si vous êtes absents,
le système laissera
un message sur
votre boîte vocale



C'est pourquoi, nous demandons votre collaboration car **plusieurs d'entre vous ne sont pas rejoints puisque nous ne possédons pas votre numéro de téléphone (cellulaire, numéro confidentiel).**

Donc, si vous voulez être rejoints par le biais de notre messagerie, veuillez communiquer avec nous au numéro 567-2203.

Prenez note que **ces numéros de téléphone serviront uniquement à des fins municipales.**

APPELEZ-NOUS



418-567-2203 ou 418-567-2204

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité. Merci !

SURPRESSEUR - LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité. Merci !

SERVICE D'URBANISME



INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis. Prévoir un délai, puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

RAPPEL : Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;

- Nom, adresse, lieu des travaux et no de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débuteront les travaux ?

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur notre site Web <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Il suffit de le compléter et nous le faire parvenir.

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

UN SIMPLE RAPPEL : Vous avez fait une demande de permis pour vos travaux, n'oubliez pas de venir le chercher à la municipalité. Nous avons besoin de votre signature !

BACS À RECYCLAGE ET À ORDURES



La Municipalité de Pointe-aux-Outardes demande la collaboration de ses citoyens afin de ne pas placer les bacs de recyclage et à ordures trop près de la voie publique lors des opérations de déneigement, NI DE L'AUTRE CÔTÉ DU CHEMIN, car ceux-ci risquent d'être renversés ou endommagés lors de ces opérations.

POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES

BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES



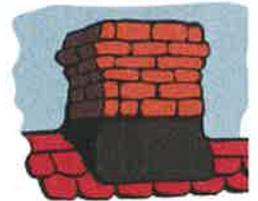
En cas d'urgence, composez le 9-1-1.

Recrutement de pompiers volontaires

Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande par courrier et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Richard Dallaire, chef de caserne

Ramonage de cheminées : N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de la cheminée sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.



Capsules de prévention

Dégagez le passage!

Janvier 2018



Le dégagement des sorties.

Soyez prévoyant! Après chaque chute de neige, déglecez et déneigez les sorties de votre domicile, incluant les fenêtres du sous-sol et les

balcons, et assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties soient désencombrées. Ainsi, vous pourrez évacuer rapidement en cas d'incendie et cela facilitera, du même coup, l'intervention des services d'urgence.

Source : <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/capsule-prevention.html>

SÉCURITÉ PUBLIQUE – MINISTÈRE DES TRANSPORTS

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

DT-1802

Résidences en bordure des routes du Ministère BONNES PRATIQUES HIVERNALES

Baie-Comeau, le 9 janvier 2017 – Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports souhaite informer les résidents de la Côte-Nord, demeurant en bordure du réseau routier sous sa gestion, des bonnes pratiques à adopter pour faciliter les opérations de déneigement.

Bacs roulants

Les bacs servant à la cueillette des matières recyclables et ménagères doivent être positionnés dans les entrées privées et non sur la route. On demande aussi de les récupérer rapidement une fois la cueillette terminée. En effet, le conducteur de la déneigeuse pourrait provoquer un accident en faisant une manœuvre pour éviter le bac roulant ou encore endommager ce dernier.

Il en va de même pour tous les autres objets tels voitures, traîneaux, etc.

Dépôt de neige sur l'accotement et la chaussée

Il est interdit de jeter de la neige sur les voies de circulation et les accotements des chemins publics. En plus de compliquer les opérations de déneigement, cette pratique peut avoir des conséquences importantes sur la sécurité des usagers de la route. La neige accumulée réduit la visibilité et peut créer des obstacles qui entraîneraient dans certains cas des pertes de contrôle ou des accidents.

Ces interdictions sont inscrites dans Code de la sécurité routière aux articles suivants :

498. *Il est interdit de jeter, déposer ou abandonner des objets ou matières quelconques sur un chemin public, sauf exception autorisée par la personne responsable de l'entretien de ce chemin.*

507. *Quiconque contrevient à l'article 498 commet une infraction et est passible d'une amende de 60 \$ à 100 \$.*

Le Ministère rappelle également aux propriétaires riverains de ne pas déverser de la neige dans les fossés. Cette façon de faire peut nuire à l'écoulement des eaux de drainage lors de la fonte des neiges au printemps, ce qui pourrait avoir des conséquences sur les fondations de la route, provoquer des débordements d'eau sur la chaussée ou causer des inondations sur les terrains privés.

Véhicule immobilisé sur l'accotement

Enfin, il est interdit d'immobiliser son véhicule sur l'accotement d'une voie de circulation ou d'un chemin public, notamment de manière à nuire ou gêner diverses opérations, dont celles de déneigement.

Cette interdiction est inscrite dans le Code de la sécurité routière aux articles suivants :

Art. 382 – *Sauf en cas de nécessité, nul ne peut immobiliser un véhicule routier de manière à rendre une signalisation inefficace, à gêner la circulation, l'exécution de travaux ou l'entretien du chemin ou à entraver l'accès à une propriété.*

Art. 500 – *Nul ne peut, sans y être autorisé légalement, occuper la chaussée, l'accotement, une autre partie de l'emprise ou les abords d'un chemin public ou y placer un véhicule ou un obstacle, de manière à entraver la circulation des véhicules routiers sur ce chemin ou l'accès à un tel chemin.*

Les patrouilleurs Ministère veilleront à ce que la réglementation soit respectée et demanderont à la Sûreté du Québec d'intervenir au besoin.

Nous remercions les Nord-Côtiers et les usagers de la route en général de leur compréhension.

-30-

Sources :

Caroline Rondeau, conseillère en communication
Direction de la Côte-Nord
418 295-4788, poste 48375
caroline.rondeau@transports.gouv.qc.ca

Sarah Gaudreault, conseillère en communication
Direction de la Côte-Nord
418 295-4788, poste 48302
sarah.gaudreault@transports.gouv.qc.ca

MAISON DES JEUNES LE SQUAT



Bonjour à toutes et à tous !

La Maison des jeunes le S.Q.U.A.T. a démarré un nouveau projet avec l'aide financière de RAP Côte-Nord. Une chronique lecture préparée par les jeunes sera diffusée périodiquement. En espérant, que vous aurez plaisir de les lire.

Lecture de Rebecca

Maison des jeunes le S.Q.U.A.T.

1. Buffy contre les vampires le guide officiel Volume 1

Joss Whedon

Ed. Fleuve Noir

À chaque génération, il y a une élue. Seule, elle devra affronter les vampires et les forces du mal.

Sunnydale, 1995. Buffy Summers, l'élue, guidée et entraînée par l'observateur et entourée de ses amis, sont le Scooby-Gang. Son équipe l'aide dans sa lutte contre les forces du mal et surtout les vampires.

Ce livre explicatif vous permet d'approfondir vos connaissances sur l'univers fantastique de Buffy et le Scooby-Gang, basé sur la série télévisée et tiré du film Buffy, tueuse de vampires.

Les acteurs des deux premières saisons, les répliques originales, des personnages aux multiples personnalités étonnantes font de ce livre une histoire passionnante.

Pour ceux et celles qui aiment l'action, l'horreur et qui viennent d'apprendre l'existence de cette série ou qui aimeraient apprendre à

mieux connaître le Scooby-Gang, je vous recommande d'écouter les épisodes de cette série avant de lire ce livre.

Voici un petit quiz.

1. Quels sont les douze commandements selon Buffy?
2. Selon Willow, pourquoi les araignées ont-elles tant de pattes?
3. À la fête de ses six ans, qu'est-ce qui terrorisa Alexander?
4. Pourquoi Angel est gentil pour un vampire?

Maryvonne Tremblay, coordonnatrice

Pour me rejoindre, le 418-567-1202 ou par courriel

mdjlesquat@hotmail.com



Info-biblio



Bonjour à tous les lecteurs.



**JOUR & HEURE D'OUVERTURE DE
LA BIBLIOTHÈQUE**

**LUNDI SOIR DE 18 H 30 À 20 H
À L'ÉCOLE LES DUNES**



Alors, venez nous rencontrer, c'est avec plaisir que nous vous servirons à lire !

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le Club de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes vous invite à ses activités annuelles. Venez en grand nombre tous les mardis, de 13 h 30 à 16 h, au Centre des Loisirs du 493, chemin Principal.

- ◆ Février : 6, 13, 20 et 27
- ◆ Mars : 6, 13, 20 et 27



Dates des déjeuners :

Le dimanche : • 18 février

Le dimanche : • 4 mars (Semaine de relâche)

LES SKIEURS DE LA SAVANE



Bonjour amis skieurs et raquetteurs,

La saison de ski bat son plein avec une belle piste d'environ 5 kilomètres bien entretenue.

Le Club est toujours à la recherche de personnes qui seraient intéressées à s'impliquer pour l'entretien de la piste de ski de fond durant la semaine. L'entretien de la piste demande environ 2 h par bordée de neige et l'essence est payée. Si vous êtes intéressés à vous joindre à nous, communiquez avec Jocelyne Bouchard (418-567-4961), Solanges Bouchard (418-567-8341) ou Herman-Carl Gravel (418-567-2177).

Comme l'an dernier, les raquetteurs sont invités à venir pratiquer leur sport car une piste sera disponible à gauche de celle du ski de fond.

Les cartes de membre sont disponibles au Centre des loisirs au coût de 10 \$/année et 20 \$ pour ceux qui désirent louer les équipements. Pour plus d'informations, vous pouvez téléphoner au Centre des loisirs (418-567-2177).

Bienvenus aux skieurs et raquetteurs de la municipalité et des environs.



HORAIRE DU SERVICE

Pointe-aux-Outardes (471, chemin Principal)

Tous les mardis de 8 h 15 à 9 h 45

- Prise de sang et soins infirmiers :

Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **567-2274** et laisser votre nom et no de tél., ou encore vous présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, **du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**



BINGO

Télévision régionale de la Péninsule

Licence 201506016877-01

BINGO LE PREMIER JEUDI DU MOIS À 19 h 30

Bingo : 3 200 \$ en prix à chaque semaine et
le premier jeudi du mois (3 600 \$)

Livret de 9 faces : 10,00 \$

Bonanza 3 faces : 1,00 \$

TOTAL DES PRIX : 3 600,00 \$

1-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte bleu	200,00 \$
2-tour en T JL barre du haut ou du bas,	carte orange	250,00 \$
3-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte verte	200,00 \$
4-tour du FREE,	carte jaune	250,00 \$

Bonanza : Divers jeux 400,00 \$
Pause de 5 minutes.

5-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte rose	200,00 \$
6-tour en X,	carte grise	250,00 \$
7-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte olive	200,00 \$
8-tour, carte pleine,	carte brune	1 200,00 \$
2^e carte pleine,		450,00 \$

Réclamation des prix: Les gagnants doivent se présenter avec **la feuille gagnante complète** à la Télévision régionale de la Péninsule au 113, Vallilée à Chute-aux-Outardes, le vendredi de 8 h 30 à midi et du lundi au mercredi de 8 h 30 à 16 h et le jeudi de 8 h 30 à 19 h 29.

Points de vente :

Ragueneau : Dépanneur GL

Pointe-aux-Outardes : Dépanneur Fanatik

Pointe-Lebel : Suzanne Imbeault, 155, 4^e rue, Parc Langlois, au Dépanneur MIMI et au Marché du Centre (nouveau)

Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule (418 567-2650)



LE CALENDRIER 2018

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'aurait perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.



FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

MARS

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Lundis : Ordures **Vendredis : Recyclage**

COMMUNICATION :

EN CAS DE TEMPÊTES ou autres

La décision de suspendre et de reporter les collectes des matières résiduelles sera communiquée de la manière suivante :

- Un avis diffusé à la radio au 97,1
- Un avis sur Facebook de la Régie
- Un avis sur le site Internet de la Régie
- Un courriel sera envoyé aux directeurs, maires et responsables des communications des municipalités pour les aviser de la décision et de la date de reprise de la collecte.
- Un avis sera envoyé par la municipalité concernée (Facebook, site Internet ou message téléphonique)



Vous désirez participer à la collecte sélective et vous ne possédez pas de bac de recyclage? Informez-vous auprès de la Régie au 418 589-4557 ou remplissez le [formulaire de demande](#) en ligne. Un bac vous sera distribué dès que possible.

Toutefois, celui-ci demeure la propriété de la Régie. Si vous déménagez, vous devez le laisser sur place pour le propriétaire suivant.

Prendre note qu'un maximum de deux bacs par adresse est permis.

**Service de rapport d'impôts à prix compétitifs,
un service rapide, professionnel, fiable et personnalisé
pour faire votre déclaration d'impôts 2017 ou antérieurs**



Impôts des particuliers

Frédéric Chevarie B.A.A.

Préparateur accrédité

311 chemin principal
Pointe-aux-outardes Qc
G0H 1M0
(418) 295-8067

bc.impot@gmail.com

Bonjour, Je suis préparateur d'impôts **depuis plus de 7 ans** avec une bonne et fidèle clientèle bien établie. Je suis accrédité au gouvernement avec le **programme T.E.D.** et **IMPOTNET.**

J'envoie vos déclarations par **INTERNET** et vous avez votre **REMBOURSEMENT** plus rapidement.

- Impôts de sociétés (T2 / corporations)
- Impôts de particuliers
 - Revenus de location
 - Travailleurs autonomes
 - Entreprises enregistrées
 - Sociétés de personnes
 - Garderies privées familiales
 - Tous autres types de travailleurs

Contactez-moi pour un rendez-vous.



SUPER BOWL

Le Party du Super Bowl 2018 se tiendra le dimanche 4 février au Centre des loisirs au profit de la troupe Art'Scène.

Le coût des billets est de 5 \$ (à l'avance) et de 8 \$ (à la porte).

Les portes ouvriront dès 17 h et le match débutera dès 18 h 30. Il y aura



une cantine sur place qui servira de la pizza, nachos ainsi que des ailes de poulet comme les années précédentes.



Dépêchez-vous car le nombre de billets est limité ! Bienvenue à tous !

SEMAINE DE RELÂCHE

Activités du 3 au 10 mars

Cette année, la **Semaine de relâche** sera un peu moins chargée que par les années précédentes.

Le manque de personnes voulant s'impliquer au sein du comité est l'une des raisons de cette décision.



Nous aurons donc des activités tout au long de la semaine mais pas celles nécessitant une grosse organisation. **Un déjeuner est prévu le dimanche 4 mars.**



L'horaire sera mis en ligne sur le site Facebook de la municipalité au courant des prochaines semaines.